

<https://ugtg.org/spip.php?article2239>



# Commluniqué UGTG-Pôle Emploi

- La Centrale UGTG - Unions & secteurs -



Date de mise en lignedimanche 7 fÃ©vrier 2016

---

Copyright © UGTG.org - Tous droits réservés

---

Faisant suite à la mobilisation des agents du Pôle emploi des Abymes le 15 janvier 2016, les agents de Port-Louis leur emboitent le pas. Ils sont mobilisés depuis lundi 25 janvier pour réclamer en premier lieu **la titularisation de collègues**.

**Ceux-ci travaillent à Pôle emploi depuis plus de 2 ans et sont affectés sur des activités pérennes. Le service qu'ils assurent est indispensable au bon fonctionnement des agences.**

Les agents de Port-Louis ont alerté la Direction Régionale de Guadeloupe qui n'a pas daigné leur répondre, si ce n'est en envoyant un huissier de justice constater la fermeture de l'agence.

**Nou Gwadeloupéyen, nou ni dwa travay an péyi an nou**

Il est inadmissible que Pôle emploi, institution du service public chargée de l'insertion des demandeurs d'emploi :

- ▶ favorise la précarité par le recrutement de CDD et les renvoient ensuite vers le chômage, alors que les besoins en personnel sont réels,
- ▶ ne puisse insérer ses propres agents en CDD, mais puisse s'engager au travers d'une convention avec la Gendarmerie et la Police à accompagner les leurs,
- ▶ envisage de fermer ses portes aux usagers l'après-midi pour ne recevoir que les seules personnes convoquées,
- ▶ mette en place l'inscription, les demandes d'allocations chômage et l'accompagnement des demandeurs d'emploi par internet lorsque le taux d'illettrisme dépasse 25% et que la majorité des usagers n'a pas accès au haut débit.

Il est inadmissible que le Pôle emploi ne tienne pas compte des conclusions du rapport d'expertise sur l'impact des conditions de travail sur la santé des agents réalisé en novembre 2015, qui précise que Pôle emploi doit augmenter ses effectifs réels et mettre en oeuvre des politiques en adéquation avec notre territoire.

**Les revendications des agents de Port-Louis, comme celles de l'ensemble des agents du Pôle emploi Guadeloupe et Iles du Nord sont :**

- ▶ **La pérennisation des emplois précaires**
- ▶ **Un renfort d'effectifs**
- ▶ **Des conditions de travail correctes**
- ▶ **Des moyens opérationnels et matériels pour accomplir nos missions au service des usagers de Guadeloupe**

*Port-Louis, le 26 janvier 2016*